



## MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'ADMINISTRATION ET DE LA MODERNISATION

Paris, le 24 janvier 2012

-----  
LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

-----  
N° 53 / DGA

Mesdames, messieurs,

Par courrier en date du 20 janvier, vous avez souhaité appeler mon attention sur les modalités du dialogue proposé par mes services en vue du réaménagement des espaces de bureaux de la halle sur le site de Convention.

J'ai pris connaissance de votre démarche avec beaucoup d'attention et souhaite vous faire part des éléments suivants : c'est à ma demande et pour faire suite à l'engagement que j'avais pris devant vous d'une concertation sur les questions liées au déménagement des agents du ministère, que ce soit lors du dernier comité technique ou à l'occasion du comité hygiène, sécurité et conditions de travail que le directeur des systèmes d'information et le chef du service des immeubles et de la logistique, agissant sous mes instructions, vous ont proposé une rencontre ce 25 janvier.

Cette rencontre se tiendra, comme les très nombreuses réunions qui participent au dialogue social de ce ministère, en présence de la DRH ainsi que d'un représentant de la médecine de prévention, puisque vous l'avez souhaité.

Le Département est engagé dans une vaste et indispensable opération de rationalisation de ses espaces de bureau, qui s'attache à mettre davantage de cohérence dans la répartition géographique des services de l'administration centrale. Cette opération, qui implique un nombre élevé de services mais qui ne visera que des espaces déjà utilisés à des fins de bureaux sur chacun des sites concernés est menée dans la concertation.

Votre courrier témoigne de votre préoccupation s'agissant des conditions de travail qui attendent les agents amenés à être relocalisés dans la halle du site de Convention. Ainsi que je vous l'ai déjà indiqué et comme le Ministre d'Etat l'a récemment écrit à l'une de vos organisations qui l'avait saisi de la question, le Département est attaché à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble de ses agents et mobilisera tous les moyens nécessaires à cette fin. La Direction générale de l'Administration a pris bonne note des préoccupations que vous exprimez, tout en s'étonnant que ces préoccupations n'aient pas trouvé à être formalisées lorsque d'autres services étaient localisés dans la même partie du bâtiment, où ils se trouvent encore.

ASAM-UNSA  
CFDT  
CFTC  
CGT-MAE  
FO-MAE  
FSU  
USASCC

Adresse postale : Ministère des Affaires étrangères et européennes  
27, rue de la Convention – CS 91533 – 75732 PARIS CEDEX 15  
Tél. : 01.43.17.66.10 – Fax. : 01.43.17.75.41.  
[nathalie.loiseau@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.loiseau@diplomatie.gouv.fr)

C'est dans le souci d'améliorer l'adéquation des espaces de travail aux attentes de leurs utilisateurs que la DSI a prévu, ce qui me paraît souhaitable, un groupe de travail interne à cette direction afin de débattre dans le détail les aménagements souhaités par les agents amenés à venir sur le site. Cette démarche me paraît positive et je fais pleine confiance à la DSI pour qu'y soient associés tous ceux qui souhaitent y prendre part.

J'appelle votre attention sur le fait qu'hormis la halle de la Convention, le seul autre espace de bureaux disponible où la DSI pourrait être relocalisée de façon satisfaisante se situe sur le site du ministère à la Courneuve, où les espaces de travail correspondent peut-être davantage aux préoccupations que certains d'entre vous ont exprimées. Je serais également prête à envisager cette hypothèse, tout en ayant recueilli des indications selon lesquelles elle ne ferait pas consensus au sein de la DSI. Aussi me paraît-il préférable d'aller de l'avant s'agissant du transfert de ce service à Convention et de traiter les questions relatives au déménagement dont la première phase est prévue dans moins d'un mois, lors de la rencontre que vous ont proposée les directeurs concernés, qui sont les plus à même de répondre à vos interrogations et de prendre en compte vos suggestions.

Etant, comme toutes vos organisations, très attachée à la qualité du dialogue social, j'espère que ces précisions vous rassureront sur la volonté de l'administration de conduire cette opération au mieux de l'intérêt du service concerné et de prendre en compte pleinement les préoccupations légitimes d'amélioration des conditions de travail et de bien-être des agents.

Je vous encourage à saisir l'occasion de la rencontre prévue demain, pour contribuer à dessiner ensemble des solutions concertées et satisfaisantes pour tous.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Nathalie LOISEAU